



**DEMANDE DE LICENCE DE PECHE EMBARQUEE – COQUILLAGES**  
**REGION BRETAGNE**

Campagne : **2026-2027**

<b>Demande à retourner par courrier</b> (le cachet de la poste faisant foi de la date d'arrivée) <b>AU CDPMEM d'Immatriculation du navire</b>	<b>DATE LIMITE DE DEPOT : Entre le 15 mai 2026 et le 15 juin 2026</b>	
	Dossier Reçu :	Cachet du CDPM :
<b>ATTENTION : une pénalité de 100 € est appliquée pour toute demande en renouvellement déposée hors délai</b>		

<b>NAVIRE</b>	Nom :	Quartier d'immatriculation :		
	Numéro d'immatriculation :	Année de construction :		
	Catégorie de navire (cocher la case)	2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/>	Jauge brute :      ums	Puissance :      Kw
	Port de débarquement	Longueur H.T :      m		
	Déclarations électroniques	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	VMS	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

<b>ARMATEUR</b>	Nom/Prénom ou raison sociale :			
	Adresse			
	Email	@		
	N° cotisant ENIM (xxAxxxx ou SPRxxxx)	Date de Naissance :	Téléphone :	
	Effectif de l'équipage	Organisation de producteurs : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui laquelle :		
	COMPTABLE ou CENTRE DE GESTION Coordonnées (adresse / courriel)			

**LISTE DES PIECES A FOURNIR (sauf en cas de renouvellement à l'identique) :**

<input type="checkbox"/>	Certificat d'enregistrement du navire	<input type="checkbox"/>	Permis d'armement en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Licence de pêche européenne	<input type="checkbox"/>	Permis de navigation en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Pour les 1 <sup>ères</sup> installations : brevet de commandement et compromis de vente ou acte de vente, statut de la société (le cas échéant)		

<b>Région Bretagne</b>	<b>Métiers /Gisements - Secteur</b>							<b>Renouvellement</b>	<b>Nouvelle Demande</b>	<b>1<sup>ère</sup> installation</b>	<b>Prix de Licence (a)</b>
	<b>Zone :</b>										
	<b>Ormeaux en plongée</b>	1 SM	2.3 SB/PL	4 Nord Finistère - hors Molène & hors Ouessant	4 Molène	4 Ouessant	5 DZ AD GV	6 CC			
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDEE, SI PAIEMENT PAR CHEQUE, JOINDRE UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUE.

Toutes les délibérations et les arrêtés d'approbation sont disponibles sur le site [www.bretagne-peches.org](http://www.bretagne-peches.org)

<b>Licence Nationale Coquilles Saint-Jacques (délivrée par le CNPMEM)</b> <b>Licence nationale obligatoire pour toute pêche des CSJ dans les gisements français et hors gisement.</b> (Si paiement par chèque, joindre un chèque à part à l'ordre du CNPMEM) Si uniquement pêche hors gisement : ne cocher que la case ci-contre Gisements : cocher la case ci-contre puis se reporter aux tableaux ci-dessous et cocher les gisements souhaités.	Hors gisement	Prix
		<b>35 €</b>

Département	Métiers /Gisements - Secteur	Renouvellement	Nouvelle Demande	1 <sup>ère</sup> installation	Prix de Licence (a)	
<b>Côtes d'Armor</b> <b>22</b>	<b>Bivalves Côtes d'Armor</b>				<b>157 €</b>	
	<b>Coquilles Saint-Jacques Côtes d'Armor</b>	De 0 à 36,8 kW				122 + 200= <b>322 €</b>
		> à 36,8 et ≤ 73,6 kW				156 + 200 = <b>356 €</b>
		> à 73,6 et ≤ 110,4 kW				223 + 200= <b>423 €</b>
		> à 110,4 et ≤ 147,2 kW				255 + 200= <b>455 €</b>
		> à 147,2 et ≤ 184 kW				299 + 200 = <b>499 €</b>
		* concerne uniquement les navires dérogatoires	> à 184 et ≤ 220,8 kW *			
		> à 220,8 et ≤ 294,4 kW *				349 + 200= <b>549 €</b>
	<input type="checkbox"/> Option Drague		<input type="checkbox"/> Option Plongée			
		<b>Oursins lividus en plongée Côtes d'Armor</b>				<b>100 €</b>
	<b>Praires Côtes d'Armor</b>				<b>250 €</b>	

Département	Métiers /Gisements - Secteur	Renouvellement	Nouvelle Demande	1 <sup>ère</sup> installation	Prix de Licence (a)	
<b>Ille et Vilaine</b> <b>35</b>	<b>Bivalves Saint-Malo</b>				<b>400 €</b>	
	<b>Coquilles Saint-Jacques Saint-Malo</b>				<b>1 500 €</b>	
	<input type="checkbox"/> Option Drague		<input type="checkbox"/> Option Plongée			
		<b>Oursins lividus en plongée Saint-Malo</b>				<b>100 €</b>
		<b>Praires Saint-Malo</b>				<b>100 €</b>
		<b>Praires en plongée Saint-Malo</b>				<b>100 €</b>

Département	Métiers /Gisements - Secteur	Renouvellement	Nouvelle Demande	1 <sup>ère</sup> installation	Prix de Licence (a)	
<b>Finistère</b> <b>29</b>	<b>Coquilles Saint-Jacques Concarneau Côtier</b>	Navire utilisant 1 drague			<b>250 €</b>	
		Navire utilisant 2 dragues			<b>500 €</b>	
	<b>Coquilles Saint-Jacques Morlaix Côtier</b>	De 0 à 40 kW				<b>95 € + 10€/kw</b>
		> à 40 et ≤ 75 kW				<b>107 € + 10€/kw</b>
		> à 75 et ≤ 110 kW				<b>141 € + 10€/kw</b>
		> à 110 et ≤ 150 kW				<b>156 € + 10€/kw</b>
		> à 150 et ≤ 185 kW				<b>171 € + 10€/kw</b>
	> 185 kW				<b>186 € + 10€/kw</b>	

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDEE, SI PAIEMENT PAR CHEQUE, JOINDRE UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUE.

<b>Finistère</b> <b>29</b>	<b>Coquilles Saint-Jacques Côtier</b> Contribution supplémentaire obligatoire « gestion du gisement »	Navire utilisant 1 drague				400 €	
		Navire utilisant 2 dragues				800 €	
	<b>Coquilles Saint-Jacques Douarnenez</b>					125 €	
	<b>Coquilles Saint-Jacques Mer d'Iroise</b>					105 €	
	<b>Coquilles Saint-Jacques Morlaix Large</b>					105 €	
	<b>Mollusques bivalves Brest Camaret</b>	De 0 à 40 kW					3 065 €
		> à 40 et ≤ 75 kW					3 080 €
		> à 75 et ≤ 110 kW					3 110 €
		> à 110 et ≤ 150 kW					3 136 €
	<b>Oursins Concarneau - Glénan</b>					100 €	
<input type="checkbox"/> Option Drague		<input type="checkbox"/> Option Plongée					
<b>Oursins lividus en plongée Finistère</b>					100 €		
<input type="checkbox"/> Timbre scaphandre autonome		<input type="checkbox"/> Zone Nord	OU	<input type="checkbox"/> Zone Sud			
<input type="checkbox"/> Timbre apnée		<input type="checkbox"/> Zone Nord	OU	<input type="checkbox"/> Zone Sud			

Département	Métiers /Gisements - Secteur	Renouvellement	Nouvelle Demande	1 <sup>ère</sup> installation	Prix de Licence (a)
<b>Morbihan</b> <b>56</b>	<b>Coquilles Saint-Jacques Auray / Vannes</b>	Licence Régionale (obligatoire)			585 €
		Cotisation supplémentaire obligatoire « Gestion du banc »			2200 €
	<b>Coquilles Saint-Jacques Lorient Côtier</b>				95 €
	<b>Coques drague Auray/Vannes</b>				140 €
	<b>Oursins Golfe du Morbihan</b>				140 €
	<b>Oursins lividus en plongée Morbihan</b>				1500 €
<input type="checkbox"/> Timbre scaphandre autonome (1 zone au choix) <input type="checkbox"/> Zone Morbihan Ouest <input type="checkbox"/> Zone Morbihan Est <input type="checkbox"/> Iles du Mor Braz <input type="checkbox"/> Golfe du Morbihan <input type="checkbox"/> Timbre apnée (1 zone au choix) <input type="checkbox"/> Zone Morbihan Ouest <input type="checkbox"/> Zone Morbihan Est <input type="checkbox"/> Iles du Mor Braz <input type="checkbox"/> Golfe du Morbihan					

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDEE, SI PAIEMENT PAR CHEQUE, JOINDRE UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUE.

## DEMANDE DE LICENCE DE PECHE EMBARQUEE – POULPES

### REGION BRETAGNE

Département	Licence demandée		Prix de la licence (a)
COTES D'ARMOR	<input type="checkbox"/> <u>Licence Poulpe Côtes d'Armor</u>		<input type="checkbox"/> 100 € *
FINISTERE	<u>Licence Poulpe FINISTERE SUD</u>	<input type="checkbox"/> Pêche accessoire	
		<input type="checkbox"/> Pêche ciblée	
	<u>Licence Poulpe FINISTERE NORD</u>	<input type="checkbox"/> Sans timbre	
		<input type="checkbox"/> Timbre Casier	

\*Joindre un règlement de 100 € pour chaque demande de licence. Une contribution *ad valorem* d'un montant correspondant à 0,75% de la valeur produite sur l'espèce sera prélevé ou appelé à cotisation en complément du montant fixe de la licence.

***Je soussigné, atteste et certifie sur l'honneur que : (Merci de bien cocher ces champs qui sont obligatoires)***

- J'ai pris connaissance des délibérations et des conditions d'éligibilité aux licences
- Je suis à jour des paiements des contributions professionnelles obligatoires dues aux différents organismes professionnels, le cas échéant
- Je réalise une demande pour un navire détenteur d'un PME, actif au fichier flotte européen et dont le permis de navigation est en cours de validité.
- Les conditions d'exploitations du navire, objet de la demande, sont conformes à la licence demandée
- Je suis à jour de mes obligations déclaratives de captures, le cas échéant
- Je joins à la présente demande le paiement ou justificatif de paiement de la ou des licence(s) demandée(s) – (si paiement par chèque, joindre un chèque par licence bretonne demandée) ou  paiement par prélèvement
- J'autorise, de manière permanente, l'accès du CRPMEM de Bretagne, dans le cadre de ses missions, aux informations et caractéristiques de mon activité, détenues par des entités tierces publiques ou privées, y compris les données de capture, de vente et de géolocalisation

Nombre total de licences demandées :

Fait le ..... Signature

#### RAPPELS

- 1) L'éligibilité et la priorisation des demandes sont définies dans la délibération « CADRE COMMUN D'ATTRIBUTION DES LICENCES DE PECHE EMBARQUEE » pour la pêche embarquée.
- 2) Les contingents et mesures techniques propres à chaque licence sont définis dans les délibérations particulières « ACCES » propres à chaque licence.
- 3) Le prix de chaque licence est défini dans la délibération « FINANCIERE ».

(a) **POUR CHAQUE LICENCE DEMANDEE, SI PAIEMENT PAR CHEQUE, JOINDRE UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUE.**

# Politique de confidentialité des données personnelles

Dernière mise à jour le 14/04/2026

La présente politique d'utilisation des données a pour objet d'informer le demandeur de licence et/ou extraits (ci-après « Personne concernée ») de manière claire et transparente des traitements de données personnelles effectués par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne (ci-après « Responsable de traitement »), représenté par son Président, dans le cadre de ses obligations selon les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (ci-après « RGPD »).

La présente politique peut être amenée à évoluer en fonction du contexte légal et réglementaire, et au regard de la doctrine de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (ci-après « CNIL »).

Les données personnelles sont collectées par le Responsable de traitement directement auprès de la Personne concernée, lors de la demande de licence de pêche sur Pescalice ou sur formulaire papier.

Les données personnelles de la Personne concernée sont hébergées au sein de l'Union Européenne (ci-après « UE ») et ne font l'objet d'aucun transfert de données hors de l'UE.

## DETAILS DES TRAITEMENTS

Finalités	Données collectées	Base légale	Durée de conservation
<b><u>Gestion et délivrance des autorisations administratives de pêche</u></b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>- Communication entre la Personne concernée et le Responsable de traitement,</li><li>- Paiement des contributions financières,</li></ul>	Photo, nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, adresse email, nom et immatriculation du navire, numéro ENIM ou MSA ou Sécurité Sociale, numéro de marin	Obligation légale selon les dispositions du code rural et de la pêche maritime (L. 912-3 et L. 921-2)	<p>Le temps de l'exécution des finalités en base active.</p> <p>Pendant une durée de 15 ans en base intermédiaire à des fins de recherche d'antériorité et d'exercice ou de défense de droits en justice.</p> <p>Puis suppression définitive sauf immatriculation et nom du navire sans qu'il soit possible d'identifier la personne concernée.</p>
<b><u>Défense des intérêts de la filière et gestion halieutique</u></b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>- Espèces hors quotas (non-soumises à des totaux autorisés de captures ou à des quotas de captures en application d'un règlement de l'Union Européenne)</li></ul>	Nom et prénom de la Personne concernée, nom et immatriculation du navire	Obligation légale selon les dispositions du code rural et de la pêche maritime (L. 912-3 et L921-2)	<p>Le temps de l'exécution des finalités en base active.</p> <p>Pendant une durée de 15 ans en base intermédiaire à des fins de recherche d'antériorité et d'exercice ou de défense de droits en justice.</p> <p>Puis suppression définitive sauf immatriculation et nom du navire sans qu'il soit possible d'identifier la personne concernée.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Espèces sous quotas (soumises à des totaux autorisés de captures ou à des quotas de captures en application d'un règlement de l'Union Européenne)</li></ul>		Consentement	

**Destinataires des données personnelles :** Responsable de traitement et ses services, Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, Comités départementaux des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor), Direction générale des Affaires maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture, Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest et le Centre National de Surveillance des Pêches.

Les données personnelles de la Personne concernée sont également susceptibles d'être transmises aux sous-traitants du Responsable de traitement. Au préalable, le Responsable de traitement s'est assuré que ceux-ci présentaient des garanties suffisantes en termes de protection des données personnelles.

## DROITS DE LA PERSONNE CONCERNEE

La Personne concernée dispose des droits suivants : Droit à l'information, Droit d'accès, Droit de rectification, Droit d'opposition, Droit à l'effacement, Droit à la limitation, Droit à la portabilité, Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (la CNIL).

La Personne concernée exerce ses droits en présentant une demande à l'adresse suivante : [donnees@bretagne-peches.org](mailto:donnees@bretagne-peches.org) ou 33 boulevard Solferino - 35000 Rennes.